Envoyé en préfecture le 20/02/2025
Reçu en préfecture le 20/02/2025
Publié le
ID : 021-200048544-20250218-2025_11-DE

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 18 février 2025
Délibération n° 2025-11

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER – Actualisation et impression du Laissez-vous conter l'Auxois Morvan

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 30 (dont 31 votants)

Date de convocation : 8 février 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix huit février à quatorze heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, (Montbardois) ;
Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ;
Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ;
Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY (Pays d'Arnay-Liernais) ;
Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, (Saulieu) ;
Martine EAP-DUPIN (pouvoir de Véronique ILLIG), Catherine SADON (pouvoir de Jean-Michel PETREAU), Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Gérard SAGETAT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PETREAU, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN
www.auxoismorvan.fr
03 80 49 65 09
13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Envoyé en préfecture le 20/02/2025
Reçu en préfecture le 20/02/2025
Publié le
ID : 021-200048544-20250218-2025_11-DE

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre politique d'accueil et d'attractivité, et en parallèle avec la démarche régionale d'attractivité territoriale, la démocratisation culturelle de notre territoire et de ses atouts apparaît essentiel afin de faire connaître le territoire et de pouvoir ainsi accueillir de nouveaux habitants.

Dans ce cadre, le Pays souhaite notamment s'appuyer sur des outils déjà existants. A ce titre, le Pays d'art et d'histoire a édité en 2010 une brochure intitulée « Laissez-vous conter l'Auxois » (dans la collection consacrée aux anciens chefs lieux de cantons).

Cette brochure permet de faire découvrir le patrimoine de l'Auxois Morvan. Toutefois, il convient de l'actualiser et de la réimprimer.

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		**Recettes**		
Poste de dépenses	Montant HT	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Graphisme	3 750,00 €	**LEADER**	**80,00 %**	**9 666,66 €**
Impression	8 333,33 €	Contrepartie Régionale Associée - CRBFC	20,00 %	2 416,67 €
Total	**12 083,33 €**	**Total**	**100 %**	**12 083,33 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0

1) Précise que ce projet s'inscrit en section de fonctionnement ;
2) Valide le projet et le plan de financement ;
3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
4) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale associée au programme LEADER du Pays Auxois Morvan
5) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
6) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
7) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ

PAYS AUXOIS MORVAN 21350 VITTEAUX

Président du Pôle d'équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :
Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,